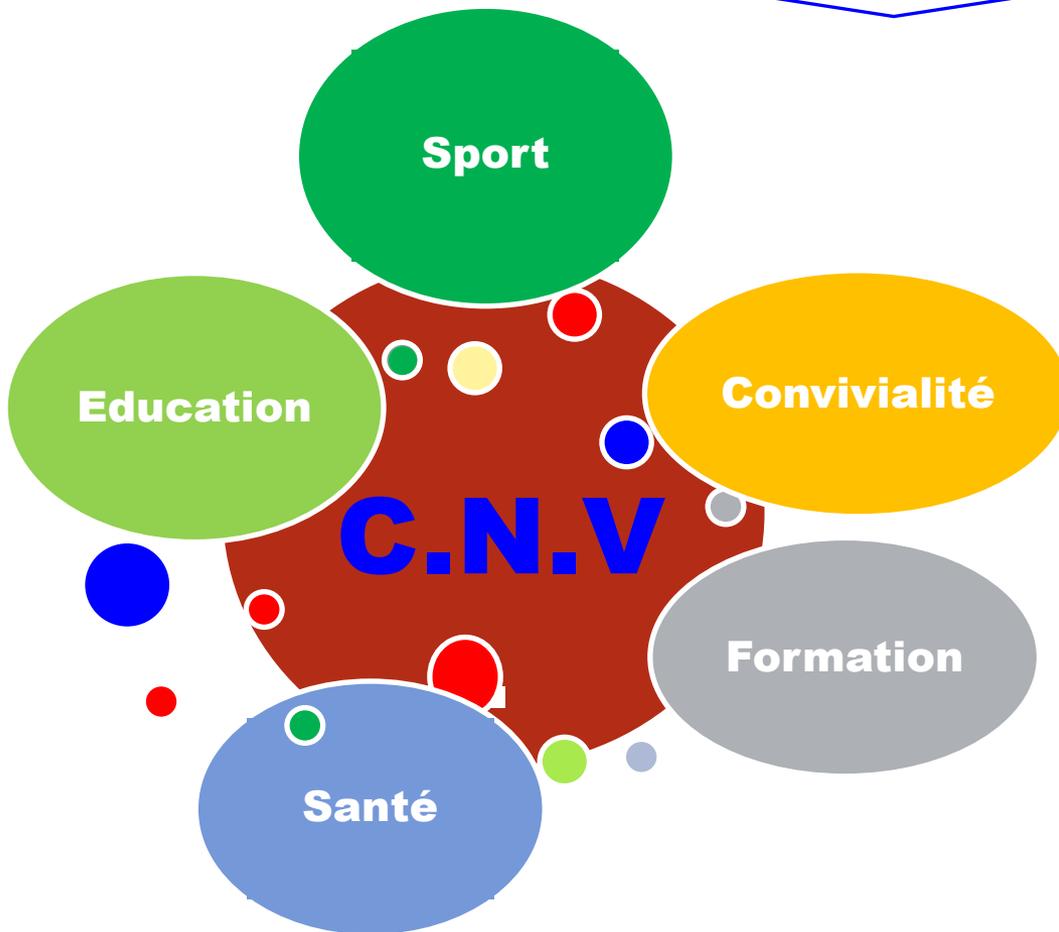


# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE  
DEPARTEMENT D' EURE & LOIR

## CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX



**DEVELOPPEMENT  
DE LA PRATIQUE  
« NATATION »  
SUR L' OUEST  
CHARTRAIN**

**PARTENAIRES**

**PARTENAIRES**

**FEDERATION FRANCAISE DE NATATION**

**LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE**

**COMITE DEPARTEMENTAL FFN 28**



**PRÉFET D'EURE-ET-LOIR**

**PREFECTURE D'EURE ET LOIR**

**PRÉFET D'EURE-ET-LOIR**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR**



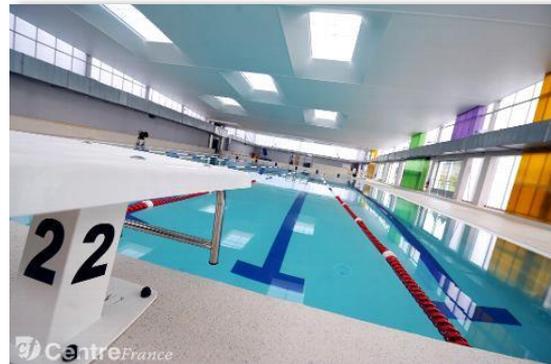
# Préambule

## Le Cercle Nautique des Vauroux (C.N.V.), association loi 1901 :

Cette association a pour objet de développer et de favoriser la pratique sportive en générale et plus particulièrement la pratique de la natation sous toutes ses formes, ceci au bénéfice du plus grand nombre possible de pratiquants, ainsi que de promouvoir la convivialité dans un lieu de rencontre qu'est le :

« **CENTRE AQUATIQUE & FORME**  
**les VAUROUX** »

Souhaitant poursuivre sa progression, après une fermeture de 9 ans, il a semblé nécessaire de présenter un nouveau projet sportif qui doit au préalable, recevoir un consensus des membres du comité directeur (acquis en janvier 2023)



# Situation actuelle – l'association

- ❑ **Dénomination** : CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX
  
- ❑ **Forme juridique** : Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée à la préfecture d'Eure et Loir, le 20 Nov. 1973 N°4967, publiée au Journal Officiel du 7 Déc. 1973 ;
  
- ❑ **Siège social** : 12 rue Salvator Allende 28300 MAINVILLIERS ;
  
- ❑ **Siret** : n°333.672.749.000.12 Code APE 926C ;
  
- ❑ **Affiliation et agrément** :  
Fédération Française de Natation (F.F.N.) sous le n°5.06.028.00708 ;  
Agrément JEUNESSE & SPORT sous le n°28.SU.36268 ;
  
- ❑ **Communication et contact** :  
- Tél : 06.47.49.11.17  
- Adresse mail : [cnvauroux@orange.fr](mailto:cnvauroux@orange.fr) , site internet : CNVAUROUX.FR

## Situation actuelle – le club

### ❑ *Répartition :*

Au 1<sup>er</sup> mars 2023 **190 licenciés**

### ❑ *Origine géographique :*

LUCE – MAINVILLIERS

CHARTRES METROPOLE

COMMUNES EXTERIEURES OUEST CHARTRAIN

### ❑ *Labellisation - agrément :*

1. Labellisation de son Ecole de Natation Française ;
2. Labellisation développement sportif, niveau régional ;
3. Agrément JAN (j'apprends à nager) ;
4. Agrément NFS (nagez forme santé) ;

## Situation actuelle – le club

- ❑ **L'espace de pratique** : Pour ces activités nautiques, le CNVauroux dispose du centre aquatique des vauroux sur le territoire de la commune de Mainvilliers

Cet établissement dont la construction remonte à 1973, réhabilité en 2015, comporte un bassin couvert de 25m x 15m soit 6 lignes, d'un petit bassin et d'un toboggan. Notre grand regret est depuis de la réhabilitation, aucune compétition ne peut être organisée.

La communauté d'agglomération « CHARTRES METROPOLE » est de nouveau gestionnaire du centre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Une nouvelle DSP est en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 avec la Sté Vert Marine.

La communauté d'agglomération de Chartres finance, pour la saison 2022/2023, 26h/semaine, le grand bassin pour le club.

- ❑ **Président** : MIREILLE BARAGOIN
- ❑ **Trésorier** : ERIC VISAGE
- ❑ **Secrétaire** : SANDRINE BONGIOVANI

# CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 MAINVILLIERS

**Assemblée générale du 8 octobre 2022**

<p><b>PRESIDENTE D'HONNEUR</b> <b>ANNICK GUEZ</b></p> <p>Décédée</p>	<p><b>PRESIDENT</b> MIREILLE BARAGOIN 2, Route de Spoir Vaucelles 28630 -MIGNIERES Tél : 02.37.26.49.13 <i>Technicien supérieur retraitée</i></p>	<p><b>VICE PRESIDENT</b></p> <p>vacant</p>		
<p><b>SECRETAIRE</b> SANDRINE BONGIOVANNI 15, rue de la Malonerie 28300-LEVES tél : 06,18,46,50,02 <i>Agent administratif armée</i></p>		<p><b>TRESORIER</b> ERIC VISAGE 8 Hameau du Berry 28110 - LUCE Tél : 02.37.28.37.59 <i>Comptable</i></p>		
<p><b>SECRETAIRE ADJOINTE</b> NICOLE VINSOT 19, Rue du Point du Jour CHAZAY 28300 - ST AUBIN DES BOIS Tél : 02.37.32.88.39 <i>Technicienne labo retraitée</i></p>	<p>BERTHELOT PATRICE 11 Grande Rue 2819 - SAT ARNOULT DES BOIS Tél : 02.37.22.38.42 <i>Dessinateur-projeteur</i></p>	<p><b>TRESORIER ADJOINT</b></p> <p>vacant</p>		
<p>BOUHOUCHE Rachida 3 Rue André Gide 28110 LUCE 28110 - LUCE Tél : 06 43 09 50 66 <i>Contrôleuse finances</i></p>	<p>NICOLE CHRISTELLE 7 Rue des 4 fresnes 28170 - CHATEAUNEUF EN THY Tél : 02.37.51.87.83 <i>Secrétaire médicale</i></p>	<p>MARCEAU SOLINE 23 Rue Jean Moulin 28600 - LUISANT Tél : 06,84,17,44,72 <i>Employée de bureau</i></p>	<p>GUIGNIER FLORENCE 7 Rue Anatole France 28300 MAINVILLIERS Tél : 06,81,88,68,60 <i>Opticienne</i></p>	<p>MARAUCCI ANDREA 53 C rue Francois Lepine logt27 28600 - LUISANT Tél : 07 83 52 94 77 <i>tudiante</i></p>

Vérificateurs aux comptes : Madame et Monsieur ROBERT Bertrand - comptables

## Situation actuelle – Organisation administrative

- ✓ Le Comité directeur, désigné par l'assemblée générale annuelle comprend 10 membres (9 femmes et 2 hommes, 2 postes vacants) ;
- ✓ Le club comporte 6 officiels ;
- ✓ L'encadrement sportif est assuré par 3 prestataires (BP) aidés de 2 stagiaires BF ;
- ✓ Un entraîneur participe avec le bureau aux tâches administratives.
- ✓ Les tâches administratives sont informatisées (différents logiciels)



## ○ Répartition des licences

	J.A.N. 29 (3 SESSIONS – non adhérents)
	ENF 2/ ENF3 & Compétition 91
	Natation pour tous Adultes + ENF.1 54
	Encadrement /dirigeants /officiels 16



**+ 20/30**  
**non compris les JAN**  
**(tous groupes confondus)**

## ○ Répartitions par âges

- 18 ANS = 131
- + 18 ANS = 59

## Le club , son historique :

Une association sportive née à l'occasion de la construction d'un bassin de 25m dans la vallée des Vauroux sur les communes de Lucé et Mainvilliers qui a évolué lors du passage à la communauté d'agglomération de Chartres puis a stoppé ses activités lors de la fermeture de l'établissement en décembre 2005.

Cette association fut créée, à l'origine par 9 personnes décidées de faire vivre le nouveau centre nautique, soixante personnes y adhéreront en 1973.

Au fil des saisons le "bébé" grandit et les objectifs devinrent plus précis :

1. Amener le maximum de participants à la pratique de la natation ;
2. Concilier le sport de masse, le sport d'élite et l'activité de détente dans un club ;
3. Progresser dans le classement des clubs tant au niveau local qu'au niveau régional ;
4. Être un lieu de formation ;
5. Être un lieu de convivialité.

L'association a poursuivi ses activités jusqu'en juin 2006 sur d'autres sites, puis a fermé provisoirement ses portes en licenciant son personnel.

En 1978, fondation d'un conseil d'administration suite à la naissance d'une section canoë et kayak, et d'une section natation, en 1991 viendra se joindre une section animation.

Au fil des années, notre association s'est enrichie de différentes activités, certaines existent toujours, mais d'autres ont disparus, compte tenu de la présence d'une DSP.

## Le club , son historique (suite) :

Le 21 décembre 1990, convocation d'une assemblée générale extraordinaire afin de dissoudre le conseil d'administration, le CNVauroux conservant les activités aquatiques, volonté des dirigeants d'alors.

*L'évolution sportif :*

*En 1980 - 2eme départemental, 16eme régional, 389eme national ;*

*En 1991 - 2eme départemental, 7eme régional, 243eme national ;*

*En 1997 - 1er départemental, 3eme régional, 89eme national ;*

*En 2002 - 1er départemental, 2eme régional et 43eme national.*

*L'évolution des effectifs passe de 60 adhérents en 1973 à 860 adhérents en 2004.*

En décembre 2005 fermeture du bassin des Vauroux, suite à des problèmes techniques, réunions furent montées afin de fusionner le club du CNVauroux et le Nautic club de Chartres pour une installation dans le complexe basé à Chartres en projet.

Projet travaillé par le CNV avec son équipe et le CTR de la ligue. Fusion qui n'aboutira pas pour deux raisons : le président de chartres métropole s'y opposant après l'avoir souhaité. A la suite de quoi, 99% des adhérents du CNVauroux convoqués en assemblée générale extraordinaire en février 2007, firent le choix de mettre en sommeil les activités de l'association.

Ce pourquoi, une majorité des dirigeants du CNV sont restés dans une logique de service à la population locale, ont préféré soutenir la poursuite des activités de cette association et prendront position sur la réouverture du centre nautique des Vauroux.

## Le club , :

En septembre 2015, après réfection totale du centre aquatique et deux ans de négociations, le cercle nautique des vauroux se doit de relever le défi, de tout rebâtir, de s'adapter aux contextes économiques et local, ce pourquoi les dirigeants encore présents après 9 ans de non activité sont présents.

Les travaux de réfection furent menés par le syndicat intercommunal des villes de Lucé et Mainvilliers,

Le but recherché dans un contexte où le centre nautique est en délégation de service public, (gestion privée) la renaissance du club s'articulera par :

- Une adhésion volontaire ;
- Un lieu d'exercice du bénévolat ;
- Satisfaction des besoins collectifs ;

Et Partenaire incontournable des collectivités territoriales,



le



La fédération Française de Natation, héritière d'une conception traditionnelle de l'activité physique basée sur la compétition, répond maintenant à des disciplines nouvelles, essentiellement ludiques, moins réglementées et répondant aux attentes de nos concitoyens.

De ce fait, le C.N.V.. avait depuis plusieurs années répondu à cette appel.

Il faut noter que le sport a pris un virage déterminant. La montée en puissance des activités dites plus ludiques mais avec encadrement, a fait place à une rupture avec le sport de haute performance à l'image souvent ternie. Cette notion d'encadrement est présente sans toutefois vouloir être embrigadés.

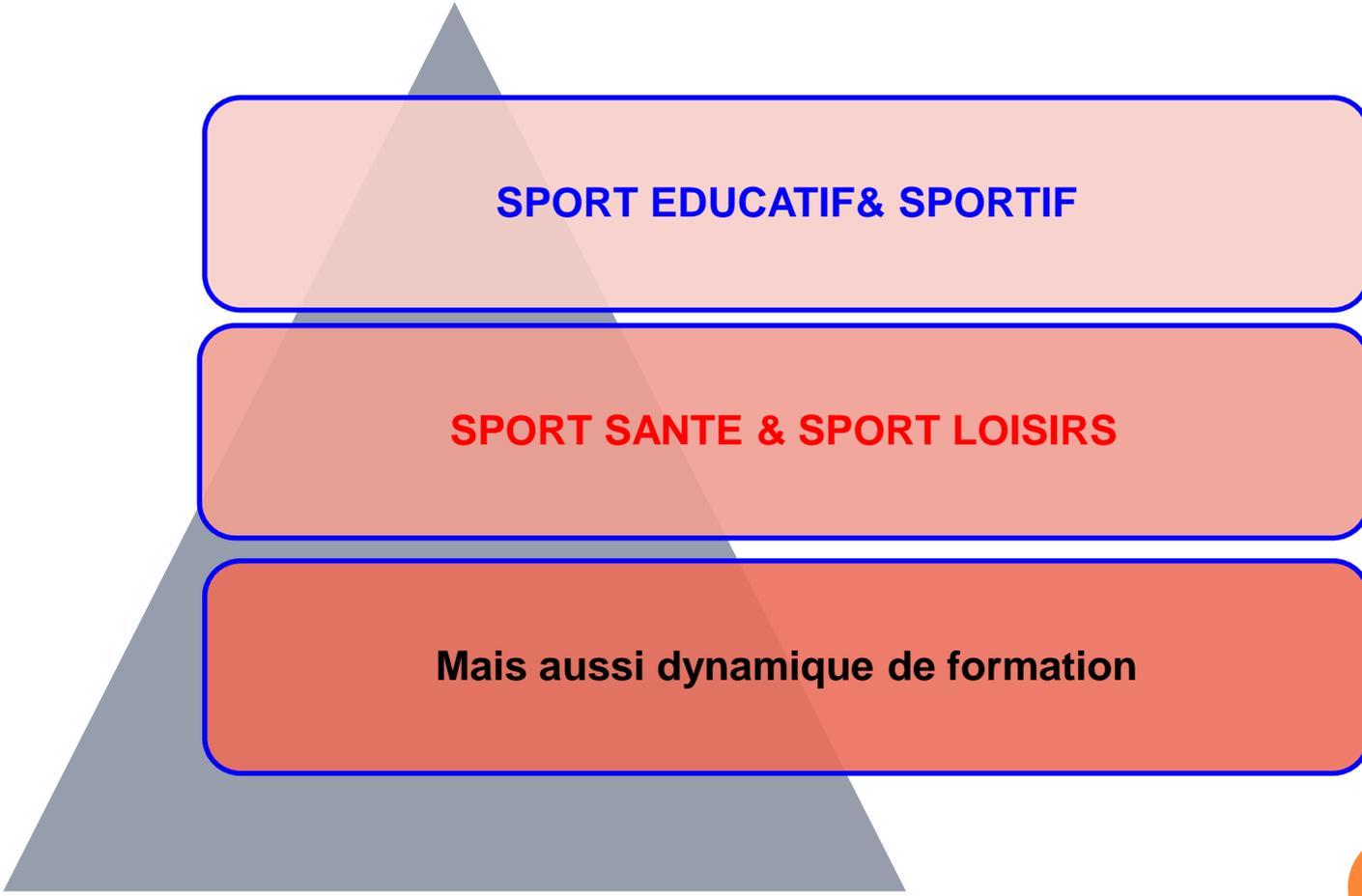


Nous pouvons constater que cette demande croissante autour des activités de loisirs et de temps libre, favorisée par l'évolution du contexte socio-économique et des pratiques sociales est dû :

- Généralisation des pratiques sportives avec un public de plus en plus large ;
- Développement d'une demande individuelle (bien être physique, entretien du corps etc. ...) ;
- Volonté des pouvoirs publics de professionnaliser les activités, en instaurant un cadre réglementaire stricte.



## Objectifs :



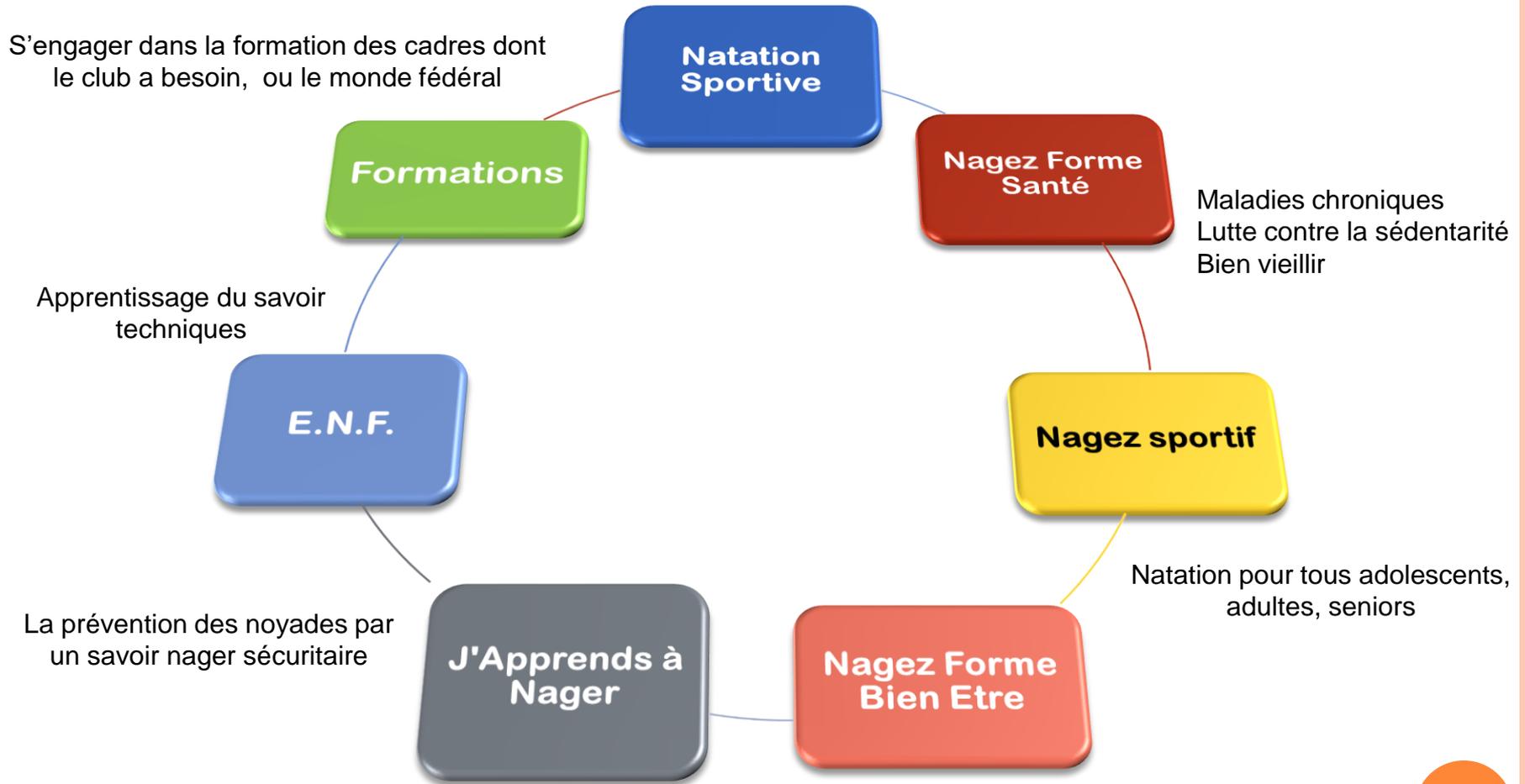
**SPORT EDUCATIF & SPORTIF**

**SPORT SANTE & SPORT LOISIRS**

**Mais aussi dynamique de formation**

Développer la notion de performance comme élément personnel

S'engager dans la formation des cadres dont le club a besoin, ou le monde fédéral



## Objectifs :

Notre association s'investit aux côtés des collectivités territoriales pour développer les actions citoyennes dans tous les domaines en restant dans une logique de quartier :

- ❑ Place des plus jeunes, accès à la découverte d'une discipline ;
- ❑ Place de seniors, accès à une pratique loisir, bien être et sportive ;
- ❑ Place du maintien de la santé ;
- ❑ L'insertion et la mixité sociale ;
- ❑ Favoriser la proximité ;
- ❑ Offrir des heures d'emplois ;
- ❑ Offrir un emploi permanent ;
- ❑ Posséder une dynamique de formation.

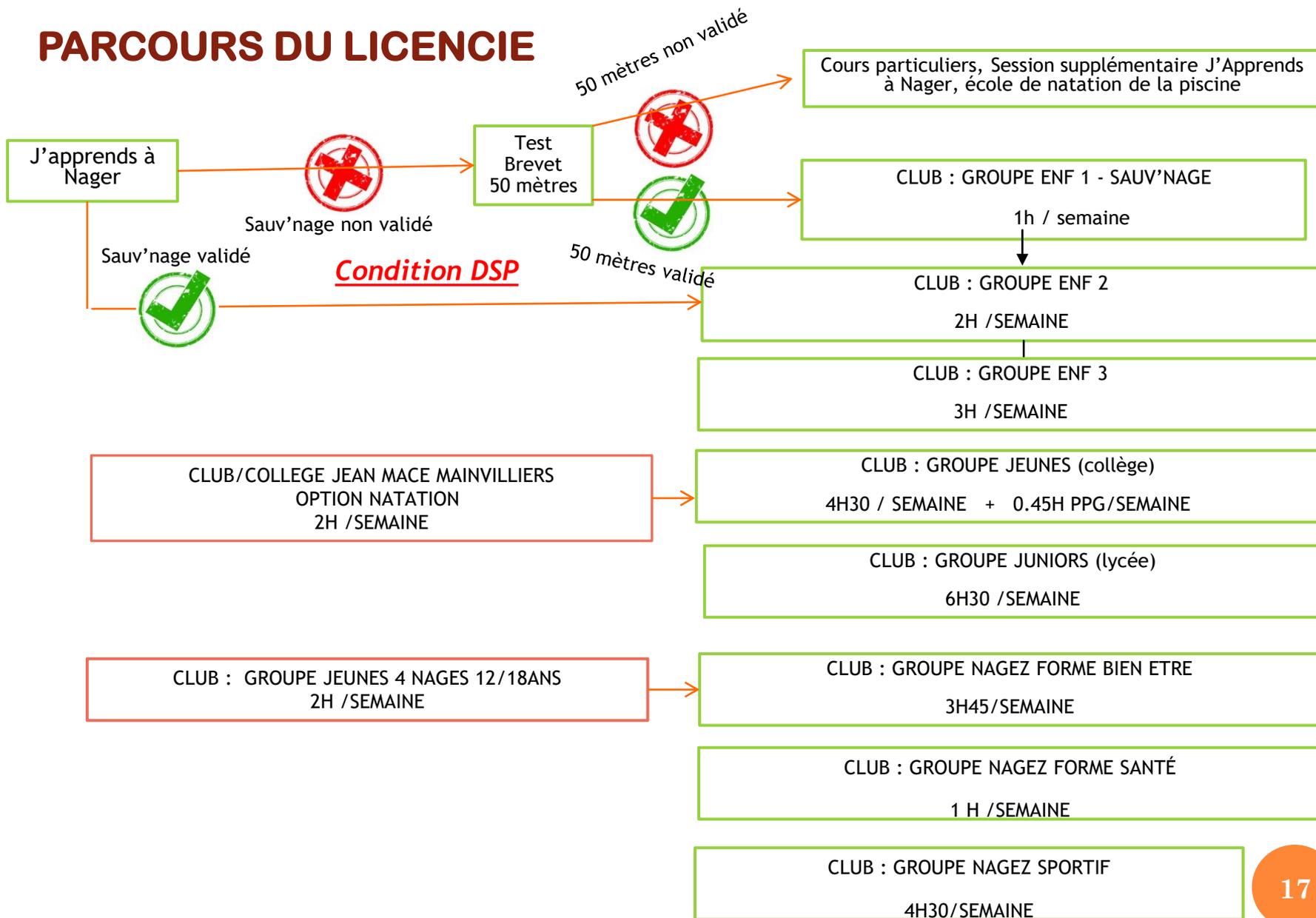
Il est important aujourd'hui de ne pas croire qu'un club est un concurrent direct de la collectivité. Chacun doit pouvoir avoir sa place en complémentarité. Il est nécessaire de développer un **contrat de partenariat** avec la collectivité propriétaire des installations nautiques.

Les deux parties pouvant s'inscrire dans des missions de service public dans un cadre de longue durée. Il est censé avoir pour but d'optimiser les compétences des uns et des autres, sachant que, les uns sont salariés ou intervenants, et les autres sont des bénévoles, Cette entente doit comporter un investissement significatif des uns et des autres par un partage des responsabilités, des investissements, des risques et de bénéfices de manière à procurer des avantages mutuels qui favorisent les résultats.

Mais ceci passe par :

- ❑ Une reconnaissance du bienfondé de l'association ;
- ❑ La combinaison des objectifs ;
- ❑ Une collaboration permanente.

# PARCOURS DU LICENCIÉ



# A - SPORT EDUCATIF



## ÉCOLE DE NATATION (6 à 10 ans)

Il ne devrait pas être utopique d'engager notre école de natation dans une réforme importante de son organisation et de son contenu en vue **des objectifs de performances**.

La fédération devant revoir sa politique, nous sommes actuellement dans une période transitoire. Toutefois, nous avons lors de la saison 2022/2023 élaboré un meilleur schéma qui pourra être finalisé.

<b>E.N.F.1</b>	<b>E.N.F.2</b>	<b>E.N.F.3</b>
<b>1 H/SEMAINE</b>	<b>2 H/SEMAINE</b>	<b>3 H/SEMAINE</b>
Parcours de 50 mètres basé sur les fondamentaux de la natation (flottaison, immersion, respiration aquatique, déplacement sur le ventre et sur le dos)	Pluridisciplinaire natation de course, water polo, plongeon, natation synchronisée ainsi que nage avec palmes et tuba), Acquisition des 4 nages	Préparation à la compétition, Perfectionnement des 4 nages

## B - SPORT PERFORMANCE

### NATATION COURSE BENJAMINS-JUNIORS



Le groupe compétition sera celui qui bénéficiera du plus grand nombre de créneaux d'entraînements.

L'objectif clairement déclaré est la recherche de la performance, le dépassement de soi et l'optimisation de son potentiel physique. L'entrée dans ce groupe demande un minimum d'implication personnelle pendant les entraînements. En outre, la participation aux compétitions est obligatoire et un minimum de 3 séances d'entraînement hebdomadaires est souhaité.

Outre les catégories benjamins, juniors, seniors :

L'objectif de ce créneau est d'être conseillé sur les techniques des 4 nages, de travailler sur les postures, sur la coordination, sur la respiration, sur la représentation du corps, sur les appuis. Ils rechercheront la performance en participant aux compétitions.

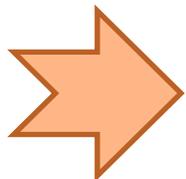
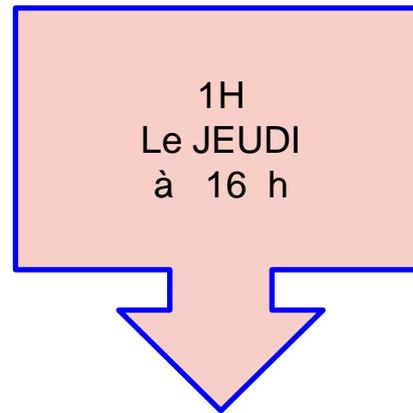
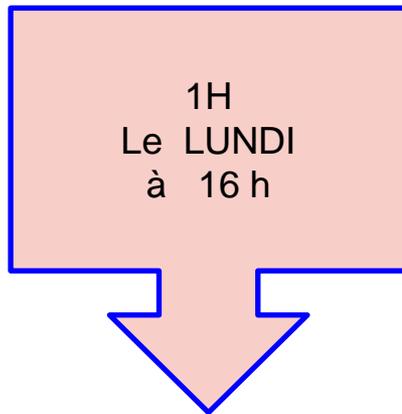
BENJAMINS	JUNIORS
3 X 1H30 1SEANCE DE PPG Par semaine	3 X 1H30 1 X 2H Par semaine

## C - NATATION JEUNES COLLEGE

Les collégiens en option natation suivent une scolarité normale tout en ayant au minimum 2 heures de pratique sportive supplémentaires par semaine, grâce à un emploi du temps aménagé. 12 places max (1<sup>ère</sup> année, réservée aux 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>)

Des entraînements qui viennent s'ajouter à l'EPS (éducation physique et sportive) obligatoire, à la pratique en club et à l'engagement fortement recommandé dans l'association sportive de leur établissement. L'engagement pourra être de 2 années, et seront licenciés au club.

Chaque élève est suivi par le coordinateur de la section, souvent le professeur d'EPS. Celui-ci s'assure du bon déroulement du parcours du jeune tant dans la pratique sportive que dans les résultats scolaires. Il veille aux signes de fatigue pour éviter les accidents physiques et le décrochage scolaire.



A compter du ..... pour 32 semaines

## D - SPORT SANTE & LOISIRS - ECOLE 4 NAGES

### JEUNES/JUNIORS hors compétition

La pratique des loisirs devient un élément structurant du rythme de vie des individus et de l'organisation sociale. Ces pratiques se bâtissent dans un cadre ludique en ayant le besoin d'appartenir à un collectif, élément essentiellement où dans notre société actuelle, l'individualité prédomine.

Une autre évolution à prendre en compte concerne le retour à la nature et le développement touristiques sur l'ensemble des plans d'eau naturel (mer, lac, rivière). De nouvelles pratiques apparaissent comme les traversées ou les randonnées de natation.

C'est dans ce contexte que le travail réalisé en piscine, est nécessaire.

Ce groupe s'oriente vers un entretien physique général, s'appuyant sur des mises en situations ludiques et techniques mais en prenant moins en compte l'aspect performance. Ce groupe pourra s'ouvrir aux jeunes ne recherchant pas ou plus forcément la performance.



## **ADULTES**

### **NAGEZ FORME BIEN ENTRE**

### **NAGEZ FORME SANTE**

### **NAGEZ SPORTIF**

Ces activités s'inscrivent dans :

**« Bouger d'avantage, que d'avantages »,**

Elles sont bien souvent conseillées au départ par leur médecin de famille, mais peuvent présenter également un enjeu sociétal : lutter contre l'isolement et maintenir un lien social.

Nous avons noté que la natation présente l'activité principale dans les études faites sur ce type de population.

Il sera nécessaire de promouvoir la reprise de la natation santé auprès des acteurs locaux (médecins – associations etc

Le .....  
À ..... (1h)

**NAGEZ FORME  
SANTE**

**NAGEZ FORME  
BIEN ETRE**

**NAGEZ  
SPORTIF**

LUNDI  
MERCREDI  
VENDREDI

LUNDI  
MERCREDI  
VENDREDI

# E - FORMATION

Le C.N.Vauroux s'inscrit, en collaboration avec la ligue dans une démarche de :

- ❖ Formation continue de l'encadrement ;
- ❖ Formation des dirigeants (Faciliter l'accès à la formation des juges, des officiels afin de palier au déficit) ;
- ❖ Formation (Permettre aux adhérents de suivre des formations fédérales et professionnelles ( formation fédérale à l'encadrement, BNSSA, Brevet d'état etc. ...).

## ***FORMATIONS***

Moniteur sportif activités aquatiques

Brevet Fédéral 1 (encadrement ENF 1)

Brevet Fédéral 2 (encadrement ENF 2 & 3)

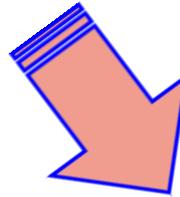
BF3 = ¾ du BPJEPS AAN (brevet d'État)

Formation brevet fédéral NAGEZ FORME SANTE

Formation brevet fédéral NAGEZ FORME BIEN ETRE

BNSSA (entraînement)

Officiel Compétition



## **POURSUITE DE LA STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DE :**

- JAN**
- Ecole de natation française (E.N.F.) ;**
- Natation sportive benjamins juniors**
- Natation jeunes 4 nages (12/18 ans)**
- Natation adultes**
  - **Nagez Forme Bien Etre**
  - **Nagez Forme Sante**
  - **Nagez Sportif**
  - **Entraînement BNSSA (en collaboration avec l'A.F.A.S.S.E)**

## Mais aussi par :

- Maintien de la labellisation (reconnaissance du savoir faire du club en matière de perfectionnement et de développement des jeunes mais aussi d'ouverture à la natation santé. Le club devra s'imposer d'exercer ses activités dans les cadres fédéraux et réglementaires) De ce fait la politique : tout adhérent est licencié, est maintenue.
- Travailler sur une option natation au collège de Mainvilliers (compte tenu de la proximité d'un collège) ;
- Mise en place de stages pendant les vacances scolaires (permettant d'améliorer le niveau technique et les performances. Les préparer physiquement et mentalement aux compétitions, en construisant la cohésion de groupe) ;
- Offrir des stages de perfectionnement pendant les grandes vacances ;
- Création d'un poste de salarié au sein du CNVAUROUX (en tenant compte des objectifs et des vacances existantes) ;
- Publication d'un bulletin associatif régulier

## Et par :

Le CNVauroux pourrait être l'animateur du centre aquatique en mettant en place des animations :

- Olympiade des écoles de natation ;
- 60' de palmes en relais par équipe ;
- 4h de natation non stop ouvertes à tous ;
- Conserver un lieu de rencontre (goûter, dîner, sortie etc) ;
- Participation active avec d'autres associations à la vie locale ;
- Etc. ...

**PERMETTANT DE CONSERVER ENTRE LES ADHERENTS ET NON ADHERENTS  
UNE CERTAINE CONVIVIALITE,  
PIECE MAITRESSE DU SUCCES D'UN CLUB**

## Et par :

- ❑ La tenue, son développement et la mise à jour du site internet ;
- ❑ Etudier une maquette de courrier, compte rendu, attestation, bulletin d'inscription, afin de posséder une visibilité du club vers nos partenaires qu'ils soit locaux ou fédéraux ;
- ❑ La mise en place d'un logiciel de gestion.

## Ceci passe par :

Tous les licenciés : nageurs, officiels, dirigeants, entraîneurs doivent mettre à disposition leur savoir ou leur savoir faire dans ce projet fédéral en suivant les quatre grands axes :

### **QUATRE GRANDES DYNAMIQUES**

**Cohésion  
Performance  
Service  
Formation**

## Mais aussi par :

- Une reconnaissance du bien fondé de l'association ;
- Une volonté des membres du comité directeur ;
- La combinaison des objectifs ;
- La répartition des responsabilités
- Une collaboration permanente; (entre les dirigeants bénévoles, le personnel du centre aquatique, l'encadrement, le délégataire) ;
- Disposer d'une sécurité financière pour un fonctionnement normal afin d'atteindre les objectifs ;
- Professionnaliser le rôle d'entraîneur par le recrutement d'un salarié ;
- Par la prise en charge de formations complémentaires ;
- Par l'augmentation de lignes d'eau ;
- Recruter des bénévoles ;
- Par la mise à disposition des installations par la collectivité au vue de l'intérêt public local sachant que l'association est un organisme à but non lucratif. (acquis avec Chartres métropole)

***Ce programme s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de satisfaction de tous nos licenciés afin d'obtenir :***

***une logique de résultats***

et



Avec le :



Cercle Nautique des Vauroux